

Zeitschrift: Familienforschung Schweiz : Jahrbuch = Généalogie suisse : annuaire
= Genealogia svizzera : annuario

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: 40 (2013)

Artikel: L'éénigme de la Tante Suzon

Autor: Kaeslin, Jacques / Kreis, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-698150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'énigme de la Tante Suzon

Jacques Kaeslin et Michel Kreis

Zusammenfassung

In der Geschichte des Absinths wird eine Person immer wieder zitiert, allerdings ohne dass die Historiker sich je bemüht hätten, sie eindeutig zu identifizieren. Der folgende Text fasst einen Teil eines Vortrags vor der Neuenburger Gesellschaft vom 26. März 2012 zusammen und beschreibt die Nachforschungen, die es erlaubt haben, diese « Tante Suzon », Autorin eines Absinth-Rezeptes, zu identifizieren. Damit wird zugleich der Beitrag der Genealogie für eine solche Studie aufgezeigt.

Résumé

Dans l'*histoire de l'absinthe* un personnage est toujours cité, toutefois sans que pour autant les historiens aient tenté de l'identifier clairement.

Le texte qui suit, résume une partie d'un exposé fait devant la société neuchâteloise le 26 mars 2012 et décrit la recherche qui a permis d'identifier cette « Tante Suzon », auteur d'une recette d'*absinthe*, montrant ainsi l'apport de la généalogie dans une telle étude.

Au Musée de Morat est conservée une « *recette pour l'extrait d'absinthe de la Tante Suzon Guyenet née Borel* ». Ce texte non daté est déposé dans le dossier du Fonds Petitpierre, à côté de la recette des sœurs Grandpierre, daté lui de 1800. Il est possible d'estimer raisonnablement cette recette de la tante Suzon comme datant du dernier quart du 18^e siècle.

C'est au dos de cette recette que se trouve la mention « *Tante Suzon Guyenet née Borel* », qui désigne son auteur.

Ainsi donc, et à priori, cette personne a un prénom comportant Susanne, et de plus devait vivre à Couvet.

Sur la base de ces indications nous avons dans un préalable établi la liste de toutes les femmes nées Borel mariées et comportant Susanne dans leurs prénoms, ce dans l'ensemble du canton de Neuchâtel.

Notons au passage que les Archives neuchâteloises disposent pour cette période, d'une cartothèque, qui facilite l'établissement d'une telle liste.

Répondent à ces critères 61 cas, toutes nées entre 1650 et 1763.

Première constatation aucune n'a épousé un Guyenet. A ce stade on peut donc déjà dire que la mention du dos de recette comporte une erreur. Erreur sur « Guyenet » ou « Borel », le « Suzon » paraissant, de prime abord, le plus certain.

En prenant par hypothèse, une Suzon née Borel, dont l'époux porte un patronyme autre que Guyenet et en triant dans la liste précédente. Sur les 61 cas, on peut en éliminer de nombreux, soit parce qu'ils correspondent à des situations trop anciennes, ou au contraire trop récentes, pour que l'épouse laisse une recette dans le dernier quart du 18^e siècle. Ainsi il ne reste qu'un seul cas, celui de Susanne Marie Borel (1707-1798), épouse de Jean Henri Delachaux (1701- mort avant 1764). Outre les dates de naissances et de décès, la généalogie nous apprend que ce couple a eu 3 enfants et vivait à Travers.

Pour porter ce désignant de « Tante » cette Suzon était sans enfants et de plus devait être liée au village de Couvet, ce village étant le seul apparaissant lié à la production d'absinthe avant 1800.

Ainsi le couple Delachaux x Borel peut être éliminé, et par là-même « tante Suzon » n'est pas née Borel.

Nouvelle hypothèse, s'agirait-il d'une « quelconque Susanne née Guyenet » ?

Là encore 11 cas possibles, parmi lesquels 10 sont rapidement éliminés, car trop anciens ou trop récents ou même n'ayant pas vécu au Val-de-Travers. Seule Susanne Marie Guyenet (1736-1799) ayant épousé Abraham Henri Borel (1732-1792 ?) paraît possible. La généalogie de ce couple montre qu'il n'a pas eu d'enfants, et fait plus important, bien qu'ayant vécu à Couvet, tous ses liens familiaux montrent qu'il est sans lien avec l'absinthe. Cette élimination sera encore confirmée par les découvertes décrites plus loin dans cette publication.

S'agit-il d'une Susanne portant un patronyme autre que Guyenet ou Borel et ayant épousé un Guyenet ?

45 « hommes » Guyenet se sont mariés au 18^e siècle, parmi lesquels 7 ont eus une épouse prénommée Susanne. Là encore période et lieux de domicile permettent un tri, après lequel ne restent que 2 cas possibles.

Susanne Marie Jeanneret (1724-1798) épouse de David Guyenet (1711- mort avant 1761).

Susanne Marie Favre (1703-1791) épouse Jean Henri Guyenet (1708-1769).

Pour l'une comme pour l'autre, leur généalogie fait apparaître des liens identiques. Par leur époux elles sont cousines du couple Susanne Marie Guyenet (1687-1770) x Daniel Petitpierre chez Jean (1678-avant 1756), ce couple étant les grands-parents de Jean Jaques Petitpierre chez Jean (1759-1835).

A ce stade, et pour bien comprendre, pourquoi ce lien nous apparaît comme important, il est nécessaire de détailler quelque peu la vie de ce Jean Jaques Petitpierre chez Jean.

Né en 1759, marié en 1788 à Henriette Borel-Petitjaquet (1765- ?), Jean Jaques fut négociant, oeuvrant pour la commune de Couvet au titre de Conseiller. Les recherches dans les registres de notaires, montrent, par divers emprunts et billets de change, que peu après 1800 ses affaires ont dû péricliter. En 1807 il quitte Couvet, pour aller s'établir à Yverdon, puis à Morat. Or dès avant son départ de Couvet il a très probablement distillé, et l'on sait de plus qu'il quitte Couvet en emportant un alambic (celui de la mère Henriod) et qu'à Morat il s'établit distillateur.

Revenons à tante Suzon.

Susanne Marie Jeanneret a vécu à Travers, mariée en 1745 à David Guyenet, notaire de son état. Vers 1750 l'époux disparaît, était-ce à l'occasion d'un voyage à l'étranger, toujours est-il que son épouse n'aura plus jamais de nouvelles de son mari, restant ainsi seule avec une fille à charge. Les actes notariés font apparaître qu'elle se trouve en situation de devoir vendre des terres.

Quant à Susanne Marie Favre, elle aussi mariée durant l'année 1745, son époux Jean Henri Guyenet était sans doute occupé aux travaux agricoles. Ce couple n'a eu aucun enfant. Cette Susanne Marie Favre, née à Boveresse, haut lieu de culture des plantes d'absinthe, nous semblait, à ce stade de l'enquête, être la plus probable « tante Suzon » possible.

Lors de ces recherches, un hasard heureux nous a fait découvrir parmi les documents déposés aux Archives, un inventaire daté de janvier 1778, inventaire des biens du Prieuré de Môtiers. Cet inventaire écrit et signé par un certain Jean Dessoulavy, outre qu'il mentionne dans les caves la présence d'une bouteille d'absinthe, montre une parfaite similitude d'écriture avec celle de la recette de la tante Suzon. La comparaison des écritures montre sans l'ombre d'un doute que Jean Dessoulavy est le copiste de la dite recette.

Or ce Jean Dessoulavy fut le secrétaire et même le chargé d'affaires à certaines occasions, d'Abraham Guyenet puis d'Abraham Henri de Perrot, l'un et l'autre ayant eu la charge de Receveur.

Abraham Guyenet, Receveur, propriétaire du Prieuré de Môtiers et de nombreux autres biens, mourut en 1777, et c'est suite à son décès que sa belle-fille Isabelle Divernois fit établir l'inventaire écrit et signé par Jean Dessoulavy.

Fait particulièrement intéressant cet Abraham Guyenet, Receveur, est cousin de Jean Henri Guyenet, époux de Susanne Marie Favre. On comprend ainsi mieux la présence de Dessoulavy dans l'écriture de documents si différents.

Ainsi donc, même si il n'est pas possible de dire quand il a copié cette recette, il paraît confirmé que « tante Suzon » et Susanne Marie Favre épouse de Jean Henri Guyenet sont une seule et même personne.

Susanne Marie Favre née en 1703 à Boveresse, est fille de Pétremand. Elle épouse en 1745 Jean Henri Guyenet à Couvet et y meurt en 1791, n'ayant pas eu d'enfants, mais laissant une recette d'absinthe.

Ajoutons que l'erreur du copiste, travaillant au Val-de-Travers mais ayant grandi au Val-de-Ruz, qui a écrit « Suzon Guyenet née Borel », alors qu'en réalité elle est née Favre est une erreur qu'on peut comprendre, tant les Borel, Favre, Guyenet, Petitpierre sont nombreux à Couvet à cette époque-là. Il est de plus possible qu'il ait recopié cette recette après le décès de Susanne Marie Favre.

Jacques Kaeslin : né en 1952, demeure à Couvet, ancien officier de la police judiciaire, passionné d'histoire locale.

Michel Kreis : né en 1951, demeure à la Côte-aux-Fées, retraité de l'enseignement, membre de la Société neuchâteloise de généalogie.

Ouvrage publié en commun : L'absinthe au Val-de-Travers, les origines et les inconnu(e)s, 2011.